

Réf: Dossier N° 160225

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE COCON DU BONHEUR »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 17 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE COCON DU BONHEUR »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- CRECHE, GARDERIE ET NURSERY TPS / PS ;
- EDUCATION PRESCOLAIRE ;
- COURS DE LANGUES ;
- DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) : M FARFOUR MAHMOUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10743 du 22/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°64732/GTCA/RC/2022 du 22/11/2022

